Comité de pilotage de validation du CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2022-2028 du PETR Ariège

10/03/2023

Contrat Territorial Occitanie 2022-2028

1. La nouvelle génération des politiques contractuelles régionales 2022-2028
2. L'intervention du département de l'Ariège
3. La contractualisa-tion avec le territoire du PETR
4. Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre
5. ATI FEDER

INTRODUCTION

1ère génération des « Contrats Territoriaux Occitanie / Pyrénées-Méditerranée »

2016

2017

Engagement de la politique des « Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée »

PACTE VERT - OCCITANIE 2040

2020

2021

Nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales régionales 2022-2028

Introduction - Bilan du contrat précédent

Sur le territoire du PETR Ariège (hors Agglo de Foix) - 2018-2021

300 opérations soutenues

13,1 M€
de subventions
Conseil Régional Occitanie

128 M€
investis sur le territoire
par les collectivités

17 communes
labélisées
Bourg Centre Occitanie

Enjeux privilégiés :

- **Faire du tourisme un pilier de l'économie locale**
- **Requalifier les espaces publics et valoriser le patrimoine historique**

Introduction - Bilan du contrat précédent

Quelques projets emblématiques financés/soutenus sur le territoire

« Maison de santé Pluridisciplinaire du Fossat »

Communauté de Communes Arize-Lèze

1, 8 Millions d’euros

Introduction - Bilan du contrat précédent

Quelques projets emblématiques financés/soutenus sur le territoire

«Création d'un complexe sportif »

Commune de La Tour du Crieu

1,2 Millions d'euros

Introduction - Bilan du contrat précédent

Quelques projets emblématiques financés/soutenus sur le territoire

«Réhabilitation et extension des bâtiments d'accueil de la station de ski Nordique de la station de Beille »

8 Millions d'euros

1. La nouvelle génération des politiques contractuelles régionales 2022-2028

LE CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2022-2028

Un contrat
intégrateur

de l'ensemble des politiques et leviers d'action de la Région

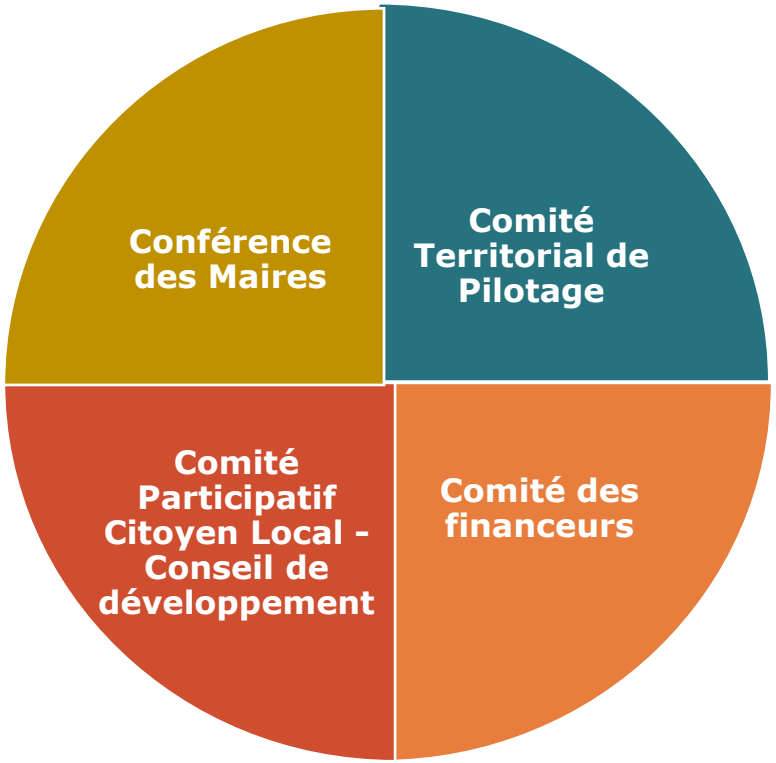

Une gouvernance participative et conjointe

Un contrat,
PACTE VERT local

- Promouvoir un nouveau modèle de développement
- Réussir le rééquilibrage territorial
- Favoriser l'adaptation et la résilience du territoire face au changement climatique

LE RÉFÉRENTIEL TERRITORIAL DU PACTE VERT

6 objectifs territoriaux

+

1 objectif transversal

LE CONTRAT CADRE

- **Organisation du partenariat**
- **Feuille de route stratégique partagée** :

  rencontre entre le Projet de Territoire et les orientations stratégiques départementales et régionales

ARTICLE 1 : OBJET
ARTICLE 2 : DUREE
ARTICLE 3 : PROJET DU TERRITOIRE
ARTICLE 4 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA REGION
ARTICLE 5 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU DEPARTEMENT
ARTICLE 6 : TRAJECTOIRES D'ENGAGEMENT A L'HORIZON 2028 ET ENJEUX DE TRANSFORMATION ET DE TRANSITION DU TERRITOIRE
ARTICLE 7 : INTERVENTION DU DEPARTEMENT
ARTICLE 8 : INTERVENTION DE LA REGION OCCITANIE
ARTICLE 9 : INTERVENTION DES FONDS EUROPEENS

ARTICLE 10 : GOUVERNANCE
ARTICLE 11 : RENFORCEMENT ET COORDINATION DE L'INGENIERIE TERRITORIALE SUR LE TERRITOIRE
ARTICLE 12 : MESURES COMMUNES RELATIVES A L'ELABORATION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS
ARTICLE 13 : MODALITES D'EVALUATION
ARTICLE 14 : MODALITES DE PUBLICITE ET D'INFORMATION
ARTICLE 15 : CONDITIONS DE MODIFICATIONS
ANNEXES (fiches mesures)

LES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS

- **Dialogue de gestion annuel dans le cadre d'une maquette financière partagée avec les différents partenaires financeurs**

Pacte Territorial de Gouvernance CRTE/CTO

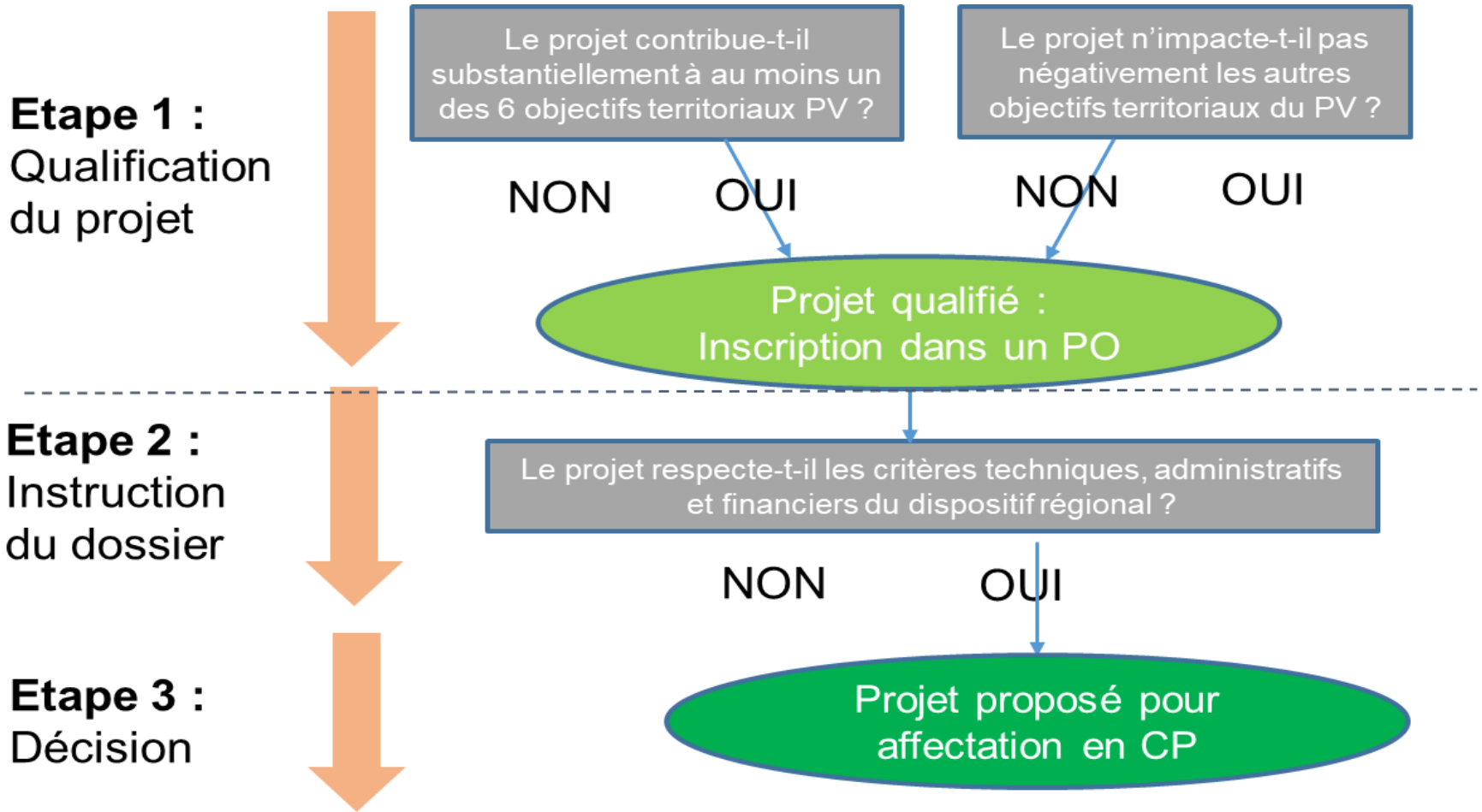

Les projets doivent contribuer substantiellement à au moins l'un des 6 objectifs territoriaux du Pacte Vert et ne nuire à aucun des autres objectifs

2. L’intervention du Conseil Départemental de l’Ariège

Les orientations stratégiques du Département de l'Ariège

L'action du Département de l'Ariège repose sur quatre orientations majeures et deux axes de développement :

Orientation majeure 1 : Un département qui agit pour et avec les territoires pour un développement enraciné et durable et pour la mobilité de ses habitants ;
Orientation majeure 2 : Un département qui agit pour et avec les citoyens dans une solidarité renouvelée et responsable ;
Orientation majeure 3 : Un département qui agit pour le bien-être de tous dans un cadre de vie harmonieux entre ressources et développement ;
Orientation majeure 4 : Un département qui investit sur ses ressources humaines et naturelles pour l'attractivité de l'Ariège.

2 Axes de développement répondant aux 4 orientations majeures

- ✓ **Offrir des services de qualité et suffisants pour répondre aux populations existantes et nouvelles à l'horizon 2030**
- ✓ **Agir pour l'attractivité de leurs territoires**

Ces orientations s'appuient sur les documents stratégiques suivants :

- ✓ ***Plan départemental de développement stratégique Ariège 2030***
- ✓ ***Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services aux Publics (SDAASP) 2018-2024***

Les modalités d'intervention du Département de l'Ariège

Dans le cadre du CTO, les modalités d'intervention du Département de l'Ariège sont les suivantes :

DISPOSITIFS
Offrir des services de qualité et suffisants pour répondre aux populations existantes et nouvelles à l'horizon 2030
Equipements de services essentiels au public au titre de la solidarité territoriale et du soutien aux pôles de services (Equipements structurants) Equipements de services pour la petite enfance Equipements publics structurants dont lecture publique et équipements sportifs Aides en faveurs des offices de tourisme Investissements réalisés par les structures de l'économie sociale et solidaire et circulaire Equipements contribuant au développement de l'économie sociale et solidaire Politiques de l'habitat et de l'aménagement urbain Très haut débit numérique Plan départemental pour le développement des mobilités actives Développement des énergies renouvelables et efficacité énergétique Fonds Transition énergétique – sobriété énergétique Fonds départemental d'action locale (FDAL)
Attractivité des territoires
Aides à l'immobilier d'entreprises des secteurs de l'industrie, des services à l'industrie et de l'artisanat de production Aides à l'immobilier d'entreprises du secteur des services de proximité Maintien des services marchands essentiels à la population en milieu rural Services essentiels pour l'exercice d'activités de santé de proximité Aides aux aménagements et équipements touristiques participant au développement de la destination Aides à l'immobilier d'entreprises du secteur du tourisme Aide à l'investissement des structures d'insertion de l'activité économique Aides aux structures de tourisme social Aides en faveur des stations de ski Fonds départemental d'action locale (FDAL)

3. La contractualisation 2022-2028 avec le PETR Ariège

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

LA POPULATION

Migrations territoriales

+0.28 %

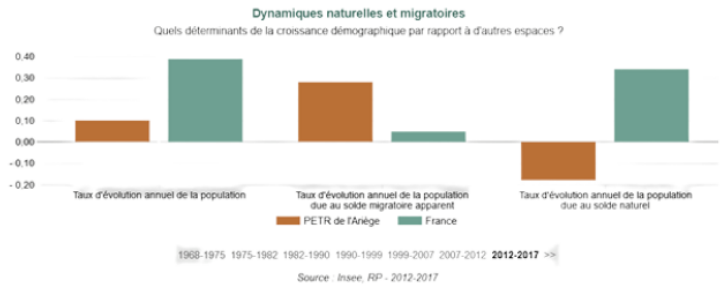

Une croissance démographique (+0.1%) inférieure aux tendances régionales et nationales liée à un solde migratoire apparent positif (+0.28%) qui peine à compenser un déficit naturel croissant (-0.18%).

D'ici à 2050, la population passera de 123 260 habitants aujourd'hui à 137 200 habitants soit

+ 13 600 hab.

Dr Michel Riche

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

LA POPULATION

Population

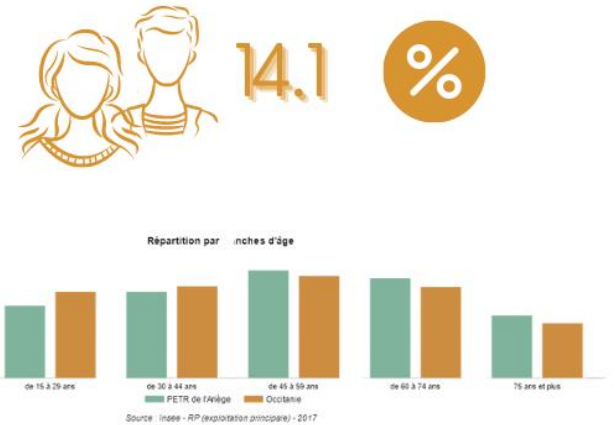

Les jeunes de 15-29 ans est la part de la population (14.1%) la moins représentée sur le territoire. L'indice de jeunesse du territoire (67 pour 100) est en chute continue depuis 2007 (81.5 pour 100).

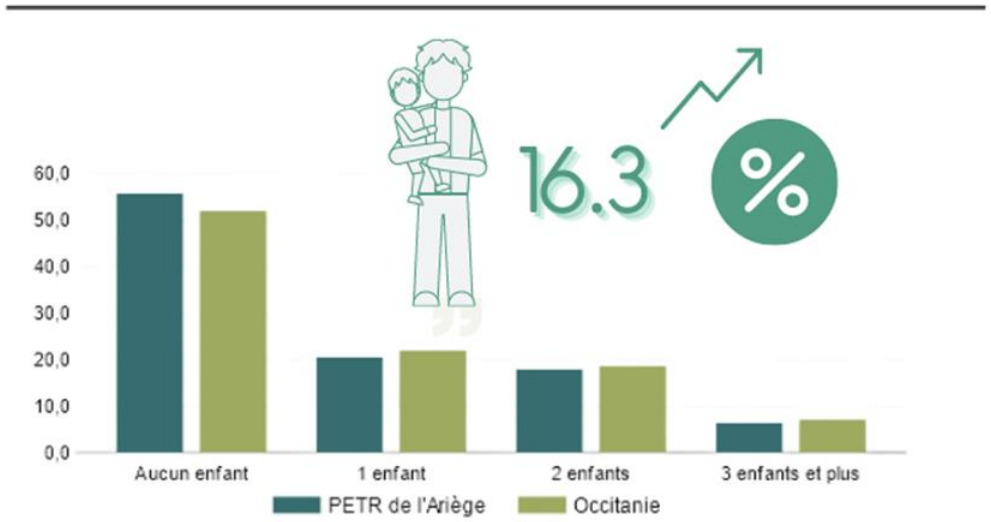

Source : Insee - RP (exploitation complémentaire) - 2017

La structure de la population change. La part des personnes seules sans enfants ne cesse d'augmenter ainsi que la part des familles monoparentales (16.3%) et ce dans des proportions plus élevées que celle observée au niveau régional.

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

OCCUPATION DES SOLS

Occupation des sols

2,6 %

Superficie territoires artificialises

Une part de surfaces artificialisées inférieure à la moyenne régionale et nationale mais qui connaît une progression continue depuis 5 ans et qui s'accélère sur certaines communes du territoire

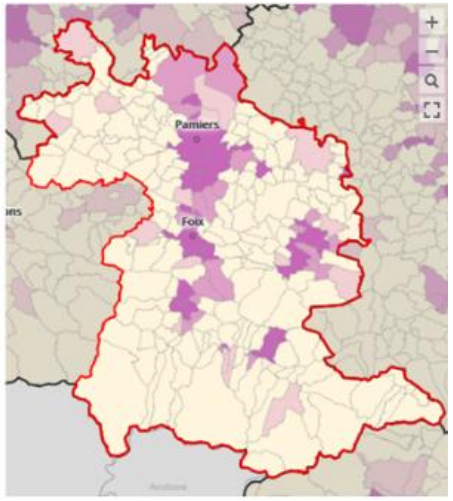

+700 ha/an

Evolution annuelle d'urbanisation des sols

Soit au-delà de l'évolution annuelle régionale moyenne fixée à 600 ha/an, et majoritairement au détriment des terres agricoles

16.3

Logements par hectares artificialisés

Un tel ratio sera difficilement soutenable au regard de l'évolution de la population projetée pour les années à venir

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

LA MOBILITE

NORD SUD

103 km de voies ferrées
Temps d'accès moyen aux gares

→ 15 minutes

6000 km de routes

L'essentiel des flux de déplacements quotidiens et des flux de transports logistiques

AXE ROUTIER ET FERROVIAIRE SITUE LE LONG DE L'ARIEGE ET EN FOND DE VALLEES

1 axe de communication transversal dépendant des axes routiers secondaires

→ Une population dépendante dans ses déplacements supérieurs à 10 km de l'offre de transport public ou de son propre véhicule motorisé

Mobilité

Les flux migratoires domicile-travail marqués par une nette prédominance des déplacements entre le bassin d'emploi de Pamiers et le bassin d'emploi de Foix

Plus de 10 000 trajets quotidiens entre les bassins d'emploi de Pamiers et Foix

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

LA MOBILITE

Déplacements en voiture

Pour des moyennes distances
de 5 à 20 km

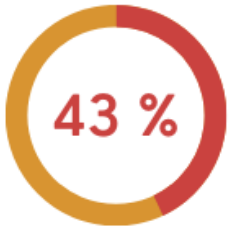

Déplacements en voiture

Font **moins de 1 km**

Des ménages motorisés

En 2013 à l'échelle départementale

Pour les déplacements de courtes distances (1 à 5 km), on observe un fort potentiel de report modal de la voiture vers les modes actifs et tout particulièrement vers le vélo dans la mesure où la marche est peu pratiquée au-delà d'un kilomètre

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

AMENAGER L'ESPACE PUBLIC DE MANIÈRE ECO-RESPONSABLE EN METTANT AU CŒUR LES MOBILITES DURABLES

1.1 Aménager les espaces publics et les façons d'habiter de manière durable et éco-responsable

1.2 Repenser les mobilités du quotidien aux différentes échelles de vie

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

CAPITAL NATUREL

Milieux sensibles

Un patrimoine naturel de montagne protégé : le Sud du territoire entièrement recouvert de zone écologiques remarquables, le Nord reste méconnu mais est également recouvert de ZNIEFF 1 et 2

Plusieurs zones écologiques remarquables protégées

Des territoires labellisés

3 Territoires engagés pour la Nature (TEN)

6 Communes labellisées "Terre saine"

1 Atlas de la biodiversité

Corridors écologiques - Trame verte et bleue SCOt Vallée de l'Ariège

La trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques. C'est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer.

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

PRESERVER NOTRE CAPITAL NATUREL AVEC UNE ATTENTION PARTICULIERE POUR LA RESSOURCE EN EAU

2. 1 Protéger, partager et gérer de manière durable la ressource en eau

2.2 Préserver et restaurer durablement les espaces naturels remarquable et ordinaire

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

PRODUCTION ET CONSOMMATION ENERGETIQUE

Stratégie régionale REPOS « Région à Energie Positive »
La production d'énergies renouvelables doit devenir supérieure à la consommation d'énergie.

Baisser de 40% la consommation d'énergie

Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

PRODUCTION ET CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

PRODUCTION ET CONSOMMATION ENERGETIQUE

Efficacité énergétique

23.9
MWH/HAB./AN

En 2017

Contre 21.2 MWH en moyenne à l'échelle régionale. Elle ne cesse d'augmenter depuis 2013 à un rythme beaucoup plus élevé que l'augmentation moyenne régionale.

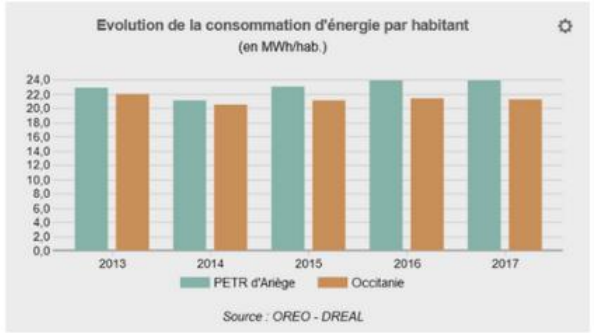

Un territoire plus énergivore que la moyenne régionale

2 383 €/an

La facture énergétique par habitant est également légèrement plus élevée que la moyenne régionale avec 2 383 €/hab./an. en augmentation sur l'ensemble du territoire

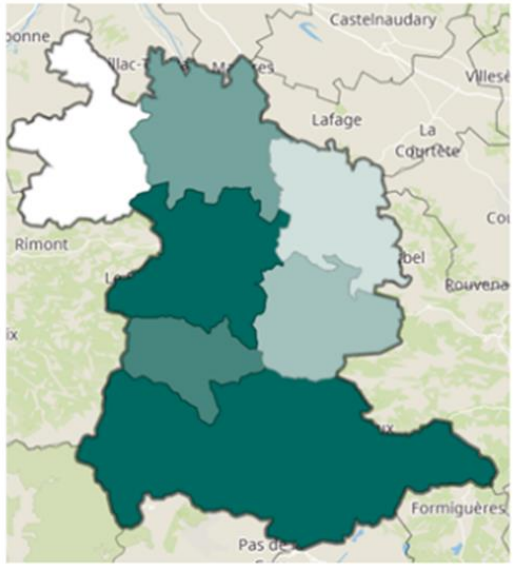

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

PRODUCTION ET CONSOMMATION ENERGETIQUE

Taux de passoires énergétiques

Logements classés F et G sur le DPE, > 330 KW heure par m² et par an dont 4% en G taux de précarité énergétique

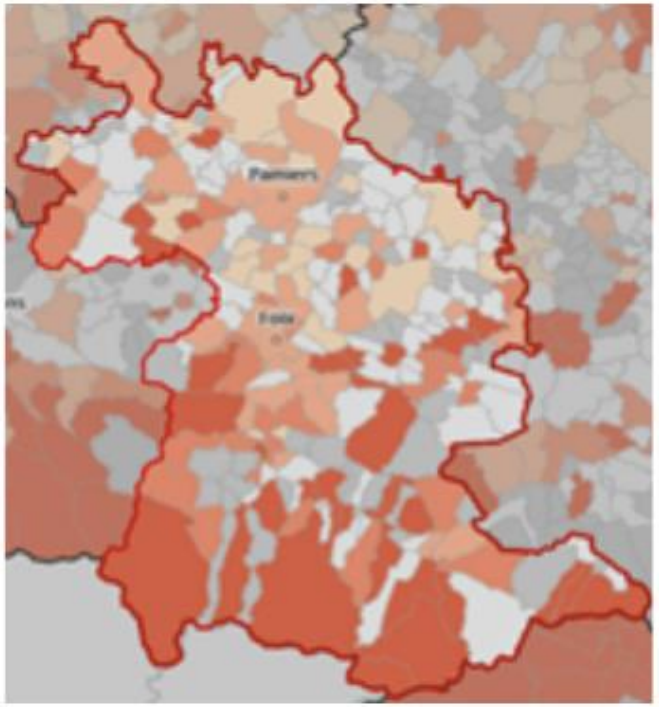

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

DEVENIR UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE

3.1 Développer la production d'énergies renouvelables et locales

3. 2 Soutenir la sobriété énergétique notamment des bâtiments publics

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

LOGEMENT ET HABITAT

Logement & habitat

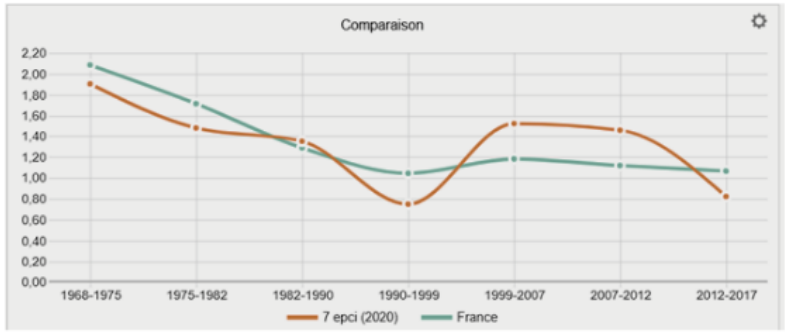

Le taux d'évolution annuel du nombre de logements sur le territoire est en nette diminution depuis 2007 et s'élève à 0.82% en 2017 contre 1.06% en moyenne en France.
Ce taux d'évolution du nombre de logements est plus fort au nord du territoire soumis à une forte pression démographique.

Taux de logements vacants

En 2017 contre 8.2% en moyenne en France. Cette part ne cesse d'augmenter depuis 2007.

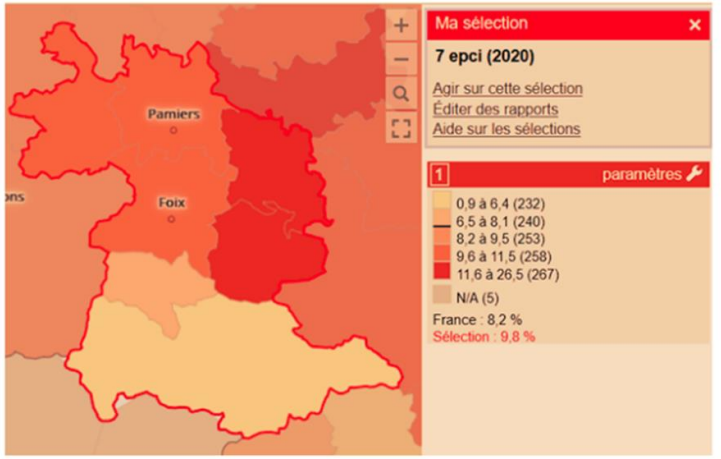

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

LOGEMENT ET HABITAT

Taux de résidences secondaires

En 2017 contre 9.7% en moyenne en France. Cette part ne cesse d'augmenter depuis 1968 mais reste stable depuis 2007.

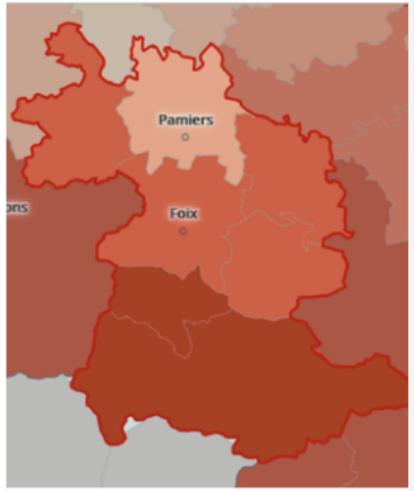

La part des propriétaires occupants est supérieure à la moyenne nationale avec un taux de 65.3% contre 57.5% en France. La CC Portes Ariège Pyrénées et la CC Pays de Foix-Varilhes se distinguent avec des taux de propriété privée moins fort que sur le reste du territoire.

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

LOGEMENT ET HABITAT

Logement & habitat

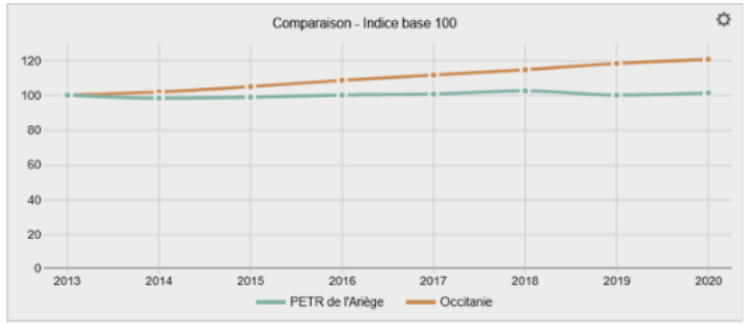

Seul 5% du parc de logement est composé de logements sociaux contre 15.1% en moyenne en France.

4.9 demandes pour 1 logement social en 2020

La pression de la demande en logements sociaux atteint en 2019 le maximum historique de 2017 qui présentait un ratio de 3.5 contre 4 pour la Région Occitanie.

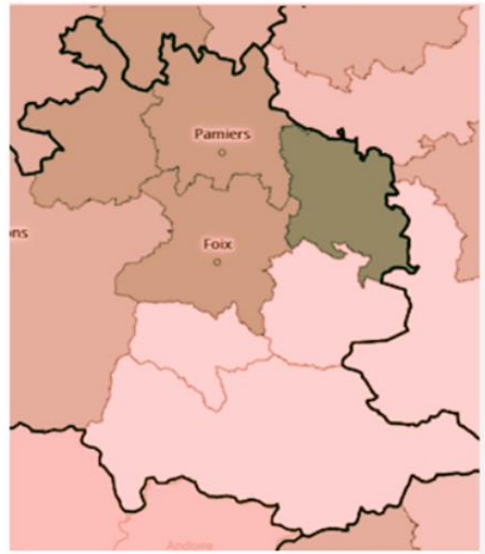

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

SANTE

Santé

1 Contrat local de santé signé
CC Pays de Tarascon

1 Contrat local de santé en cours
CC Portes d'Ariège Pyrénées

1 Conseil territorial de santé
Ariège

1 Communauté Professionnelle Santé
Ariège-Pyrénées

4 Profils Santé
CC Portes Ariège Pyrénées
Pays Pyrénées Cathares - CCPM & CCPO
CC Tarascon
Ax-les-Thermes

Déterminants sociaux de santé

Personnes couvertes par la CMU

Personnes couvertes par la CMU

Dans le centre ancien du quartier prioritaire de la ville en 2015

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

SANTE

Déterminants démographiques de santé

30 %

Personnes âgées d'au moins 60 ans dépendantes

D'ici 2030 en Ariège

39 %

Des personnes de +75 ans vivant à domicile déclarent une aide professionnelle dans la vie quotidienne (infirmer, aide ménagère...)

43 %

Des personnes de +75 ans reçoivent de l'aide à domicile de proches

L'accès à la prévention et aux soins de plus en plus difficile

30 %

Taux d'évolution positif d'infirmiers et de masseurs kinésithérapeutes

1/3

Des médecins généralistes sont des praticiens âgés de 60 ans ou plus

5,1 %

De la population se trouve à +30 minutes d'un service d'urgence

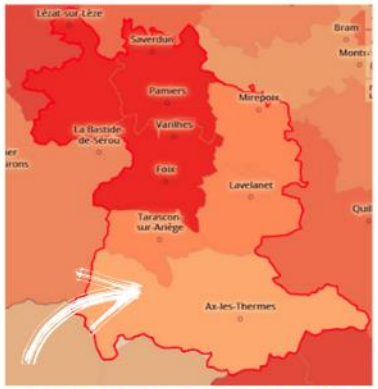

Désert médical au Sud et à l'Est

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

4. FAVORISER DE NOUVELLES SOLIDARITES POUR UNE TRANSITION PLUS JUSTE

4. 1 Proposer des solutions d'habitat adaptées pour les ménages aux besoins spécifiques

4. 2 Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en renforçant l'accès aux services à la population

4. 3 Faire du sport et de la culture un outil d'inclusion sociale

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

ALIMENTATION & AGRICULTURE

EVOLUTION NEGATIVE DE LA SAU

Plus forte que la tendance nationale et plus marquée en zones de montagne

180 263 HA Surface Agricole Utile en 2016

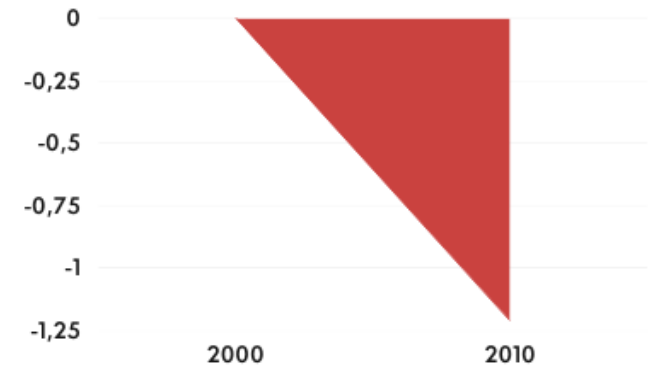

Alimentation

Projet alimentaire territorial
PETR Ariège-Pyrénées (phase émergence) dont:
Pays Pyrénées Cathares (CCPO & CCPM) - LABEL
PNR Pyrénées Ariégeoises - LABEL

- Economie alimentaire
- Urbanisme, aménagement
- Environnement
- Nutrition santé
- Justice alimentaire
- Gastronomie

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

ALIMENTATION & AGRICULTURE

Alimentation

1764
Agriculteurs exploitants en 2016

2831
Salariés agricoles en 2016

Augmentation du nombre d'agriculteurs depuis 2017. Des hommes et des femmes de 40 ans en zone de montagne

49 %
Taux des moyennes et grandes exploitations agricoles
Sur le périmètre du PETR en 2010

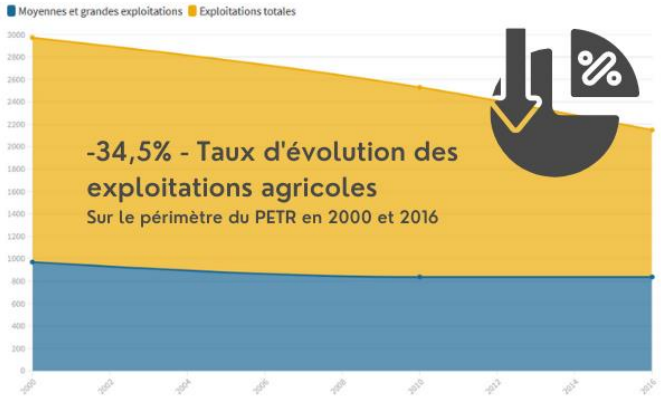

3,9 %
Taux emploi agricole
Sur le périmètre du PETR en 2017
En diminution entre 2007 et 2012 (-0.4 pts) et en augmentation entre 2012 et 2017 (+0.1 pt)

1,8 %
Taux d'agriculteurs-exploitants
Sur le périmètre du PETR en 2017
En diminution entre 2007 et 2012 (-0.3 pts) et stable depuis 2012

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

ALIMENTATION & AGRICULTURE

Alimentation

Région Occitanie: première région pour la surface en Bio et pour le nombre d'exploitations Bio en France

Exploitations agricoles en 2019

Le nombre d'exploitations Bio représente 29% des exploitations agricoles totales du PETR soit davantage que la moyenne départementale (24.9%) et un total de 382 exploitations

26 352 ha

Surfaces Bio en 2019 dont 4 673 hectares en cours de certification

SAU du PETR en 2019

Plus d'exploitations Bio sur des surfaces agricoles utilisables plus réduites, situées essentiellement sur la partie Nord du périmètre du PETR.

Une lente mais réelle évolution des pratiques agricoles ariégeoises en faveur d'exploitations plus réduites, tournées vers des pratiques écologiques moins intensives et sur des productions jusqu'à aujourd'hui relativement anecdotiques comme le maraîchage, les fruits, le lait de brebis ou le vin, et qui ouvrent de nouvelles perspectives pour un système alimentaire territorial plus équilibré. Cette reconfiguration apparaît plus forte au Nord et à l'Est du territoire.

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

5. COORDONNER UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE LOCALE & DURABLE

5.1 Valoriser et préserver les ressources agricoles (foncier, forêt, l'eau, biodiversité…) et accélérer la transition agroécologique

5.2 Structurer des filières locales, mutualiser des systèmes logistiques, développer des nouvelles modalités de commercialisation en s'appuyant notamment sur la restauration collective

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

EMPLOI & ECONOMIE

Emploi & économie

99% des établissements économiques du territoire recensés en 2016 ont moins de 50 salariés

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

EMPLOI & ECONOMIE

Emploi & économie

Taux de micro entreprises
Sans salariés

Taux de très petites entreprises
Entre 1 et 9 salariés

Taux de petites entreprises
Entre 10 et 49 salariés

99% des établissements économiques du territoire recensés en 2016 ont moins de 50 salariés

Taux de micro-entreprises en 2021

Cette progression vers la micro-entreprise traduit une fragilité du secteur économique. La forme juridique en « société » est un indicateur de robustesse de l'entreprise capable d'investir du capital. A l'inverse la forme en « micro-entreprise » traduit souvent une démarche d'auto-emploi, moins stable, plus précaire et plus dépendante de la redistribution sociale.

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

EMPLOI & ECONOMIE

Les principaux secteurs d'activités (nombre d'établissements et effectifs salariés) sont représentés par

Le secteur du commerce
(hypermarchés, supermarchés)

Le secteur de la restauration
(restauration traditionnelle et restauration de type rapide)

Le secteur de l'industrie (construction aéronautique et spatiale, métallurgie, peinture, mécanique industrielle, automobile, tissage)

PETR ARIÈGE

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

ECONOMIE CIRCULAIRE

Déchets & économie circulaire

Une part de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) qui s'envole au regard des moyennes régionales, nationales et européennes

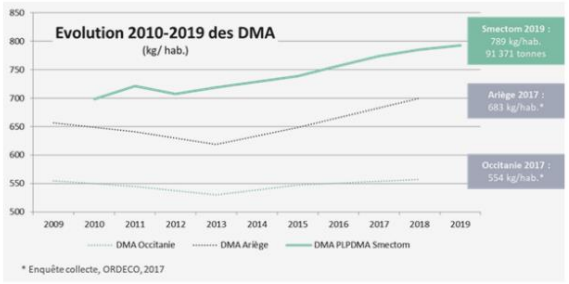

Ordures ménagères

> 30 000 tonnes/an

Déchets verts

> 23 500 tonnes/an

Déblais et gravats

> 10 000 tonnes/an

Les biens d'équipement et le réemploi : le tout-venant principal potentiel de réemploi notamment à travers les meubles

1300 t.

Les estimations issues des résultats globaux montrent que près de 1 300 tonnes par an seraient réemployables au sein des gisements présents dans les déchèteries du territoire. (SMECTOM)

Du projet de territoire à la stratégie contractuelle

6. PARTICIPER A L'EMERGENCE D'UNE ECONOMIE LOCALE & DURABLE

6. 1 Développer un écosystème favorable à l'accueil et au développement des entreprises sur le territoire (immobilier d'entreprises, offre de formation)

6. 2 Développer un tourisme vert, résilient et durable

6. 3 Soutenir l'artisanat et le commerce de proximité et encourager l'Economie sociale et solidaire et l'économie circulaire

Les contrats bourgs centres

17 communes bourgs entres 2018-2021c sur le territoire du PETR et qui souhaitent prolonger leur Contrat bourg-centre sur 2022-2028

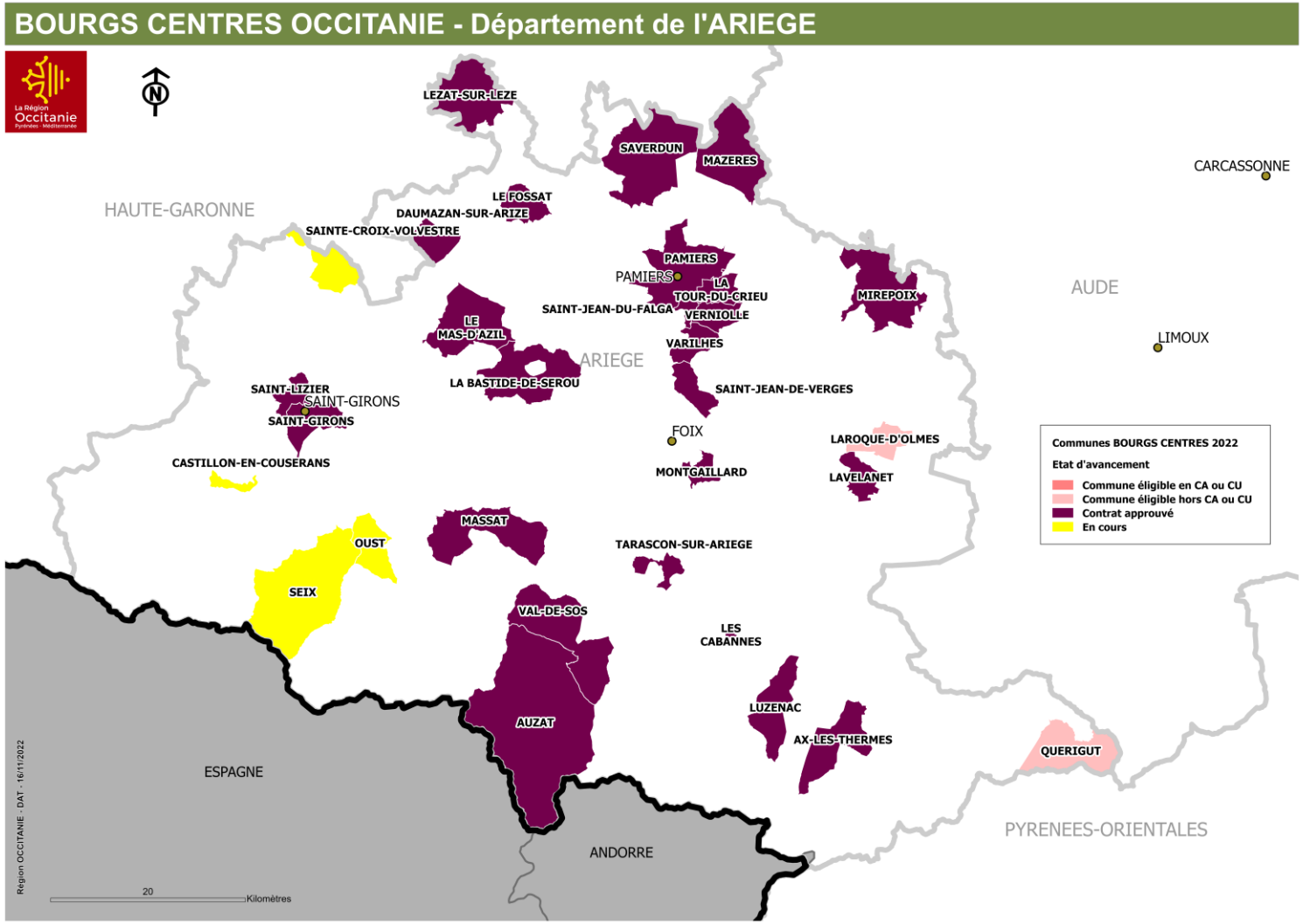

4. Le calendrier prévisionnel

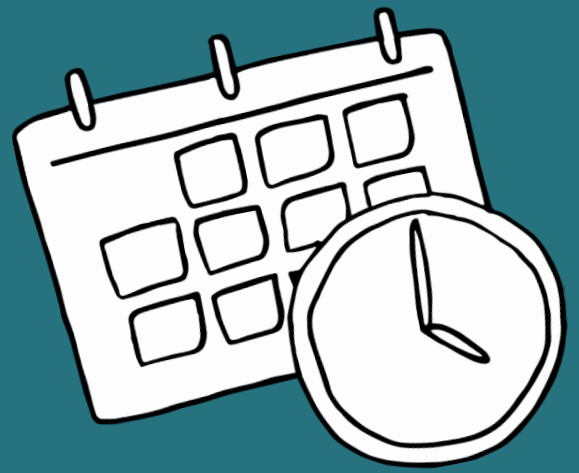

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

15 Mars 2023	**Comité de Pilotage de validation du CTO 2022-2028**
Mars – avril 2023	**Validation du CTO par les instances délibérantes de chaque cosignataire**
CP 21 avril 2023	**Validation par la Région du CTO en Commission Permanente**
1er semestre 2023	**Comité de Pilotage de validation du Programme Opérationnel 2022/2023 + Validation par les instances délibérantes de chaque cosignataire**
A compter de la fin du 1er semestre 2023	**Avenants des contrats Bourgs Centres 2022-2028 et accompagnement des communes entrantes**

5. ATI FEDER

L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT

UNION EUROPÉENNE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

2021

PROGRAMME RÉGIONAL **OCCITANIE**

FEDER-FSE+

2027

L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT

UNION EUROPÉENNE

La Région Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

COMITÉ DE PILOTAGE ATI

PETR Ariège

15 mars 2023

Calendrier du Programme Régional Occitanie FEDER FSE + 2021-2027

- **Du 15 juin au 16 septembre 2022 :** AMI pour la sélection des territoires ATI
- **27 octobre 2022 :** Validation du Programme FEDER-FSE +
- **16 décembre 2022 :** sélection des territoires ATI
- **Février/mars 2023 :** conventionnement avec les territoires
- **Février 2023 :** diffusion des fiches pédagogiques
- **Printemps 2023 :** dépôt dossiers urgents

Programme Régional Occitanie FEDER FSE + 2021-2027

5 Priorités :

Priorité 1 : Transformation économique innovante et intelligente 302 M€

Priorité 2: Transition énergétique, économie circulaire, changements climatiques et gestion du risque 186 M€

Priorité 3 : Mobilités cyclables urbaines 21 M€

Priorité 4 : Formation et accompagnement vers l'emploi (FSE+) 157 M€

Priorité 5 : Rééquilibrage territorial (ATI) 134 M€

Présentation de la Priorité 5

Priorité 5 : Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en favorisant les ressources (FEDER)

Deux volets :

- **OS 5 i :** Volet urbain (toute commune ou ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants, d'après la définition de l'unité urbaine par l'INSEE)

- **OS 5ii :** Volet rural

- Chaque volet comprend une action dédiée au Massif des Pyrénées (zonage fixé par décret)

Mode de sélection des opérations : présélection des opérations répondant à la stratégie de territoire par le COPIL ATI et instruction par l'Autorité de Gestion

Priorité 5 :

134 M€ pour 58 ATI

95,5 M€ sur l'urbain

38,4 M€ sur le rural

(Dont 17 M€ sur le volet Pyrénées)

Focus sur la Priorité 5

Action 1 – Améliorer le cadre de vie des habitants : *infrastructures de proximité pour QPV et zones rurales*

Rural : 13 M€ Urbain : 25M€

Action 2 – Lutter contre la désertification médicale : *MSP, Centres de santé pour QPV et zones rurales*

Rural : 3M€ Urbain : 7M€

Action 3 – Développer l'hébergement d'urgence à destination des populations fragiles et marginalisées : *hébergement d'urgence, accueil de transition*

Rural : 4M€ Urbain : 4M€

Action 4 – Développer les équipements culturels, touristiques et de loisir pour tous : *équipements structurants à destination touristique, infrastructures cyclo-tourisme…*

Rural : 11M€ Urbain : 21M€

Action 5 – Moderniser et créer des centres de formation dédiés aux apprentis, aux formation paramédicales et/ou en travail social et d'éducation supérieure : *CFA, IFSI/IFSA, infrastructures Villes Universitaires d'Equilibre*

Rural et Urbain : 30M€

Action 6 – Volet Pyrénées : *diversification tourisme, patrimoine, démarches collectives*

Rural : 8,5M€ Urbain : 8,5M€

Fonctionnement de la gouvernance

Autorité de Gestion

Convention d'association

Chef de file
Porteur CTO et ATI

→ Suivi de l'ATI
→ Information du territoire et des porteurs de projet
→ Instruction des dossiers

Membre de droit

Règlement intérieur COPIL

→ Animation locale, suivi des projets ATI
→ Organisation de la gouvernance
→ Coordination avec acteurs du territoire
→ Information sur l'intervention de l'UE

COPIL
Présidé par chef de file
Regroupe acteurs locaux et principaux cofinanceurs

→ Suivi stratégie ATI
→ Coordination démarches territoriales (CTO, LEADER)
→ Présélection des opérations

Contact

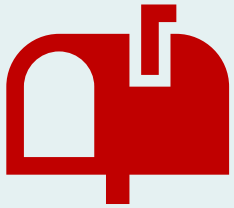

Nicolas JORGENSEN, animateur ATI
nicolas.jorgensen@laregion.fr

Merci pour votre attention